



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis La sécurité est intégrée à tous les volets de la formation

Rimouski, le 15 février 2011 – Le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis est proactif en santé et sécurité. Au cours de la dernière année, environ 50 000 \$ ont été investis dans la prise en charge complète de la santé et de la sécurité, comprenant l'intégration de ce volet à la formation des élèves et la révision complète des installations et des équipements utilisés dans les programmes de formation professionnelle.

Cette révision en profondeur a été réalisée en collaboration avec la Direction du Bas-Saint-Laurent de la CSST. Le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis a profité des conseils et de l'expertise de la CSST, en conformité avec le Protocole de Québec pour l'intégration de compétences en santé et sécurité au travail dans l'enseignement et la formation professionnels et techniques. Les compétences en santé et sécurité sont ainsi intégrées à la formation à chacune des étapes de l'apprentissage d'un métier. La maîtrise des connaissances requises et des pratiques recommandées en matière de santé et de sécurité fait l'objet d'une évaluation intégrée à la formation. Le CFP de Mont-Joli – Mitis adopte des pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité pour l'élève. Finalement, le matériel, l'équipement et l'environnement répondent aux normes et aux règles reconnues en matière de santé et de sécurité au travail.

Le directeur du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, monsieur Bertrand Michaud, précise qu'un grand nombre de nouvelles mesures sont mises en application, par exemple, des procédures d'inspection dans chaque département qui mettent à contribution les élèves, des modifications apportées à des équipements pour les rendre plus sécuritaires, une formation spéciale donnée au personnel, l'identification de zones dangereuses, l'établissement d'horaires d'inspection, l'entretien préventif des outils, la protection individuelle, etc. « Je tiens à souligner le travail formidable accompli par les membres du comité santé et sécurité, représentant chacun des départements

du centre de formation. L'ensemble du personnel a également collaboré à la mise en place des nouvelles mesures. »

Un processus d'amélioration continue a aussi été initié et le diagnostic du centre de formation, en matière de santé et de sécurité, sera fait de façon régulière. Dans le cadre des stages effectués par les élèves, l'employeur devra respecter des règles et obligations en santé et sécurité.

Un plan d'action pour l'intégration des compétences en santé et sécurité validé par la CSST a été mis de l'avant et s'applique dans tous les édifices du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, comprenant bien sûr la ferme-école et le garage de mécanique agricole.

Le directeur du CFP de Mont-Joli-Mitis, monsieur Bertrand Michaud, tient à remercier tous les intervenants du bureau régional de la CSST qui ont conseillé et guidé les membres du personnel du centre tout au long de la démarche. Des remerciements particuliers sont adressés à madame Lynda Themens, conseillère en prévention jeunesse, et à monsieur Rémi Dufour, inspecteur. « Un trop grand nombre d'accidents se produisent chez les jeunes travailleurs lorsqu'ils font leurs premiers pas sur le marché du travail. Nous voulons agir et intégrer la prévention à chaque étape de formation. Nous sommes fiers du chemin parcouru, depuis un an, et nous avons noté la collaboration et l'enthousiasme des membres du personnel et des élèves, qui ont grandement contribué à la mise en place des nouvelles mesures. La sécurité n'est jamais assurée de façon définitive : c'est un travail d'équipe et une démarche continue que nous prenons très au sérieux », conclut monsieur Michaud.

Source : *Bertrand Michaud*
Directeur
Centre de formation de Rimouski-Neigette
418 775-7577, poste 1511